

Grippe saisonnière : la campagne de vaccination démarre mardi 14 octobre en métropole

La campagne de vaccination combinée contre la grippe saisonnière et la Covid-19* débute mardi 14 octobre en métropole, aux Antilles et en Guyane (dès le 9 septembre à Mayotte). Elle se poursuivra jusqu'au 31 janvier 2026. Avec un diabète, il est fortement recommandé de se faire vacciner.

L'automne est installé, les virus hivernaux aussi. Parmi eux : la grippe et la Covid-19. Selon le bilan de l'année 2024-2025, 29 000 hospitalisations ont eu lieu pour cause de symptômes grippaux en France. Heureusement, deux vaccins permettent de se protéger : le vaccin contre la grippe et celui contre la Covid-19.

À qui ces vaccinations sont-elles fortement recommandées ?

Il est recommandé aux personnes les plus à risque de forme grave et à leurs proches de se faire vacciner à l'automne contre la grippe et la Covid-19.

Les personnes à risques :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- Les personnes de moins de 65 ans (y compris les enfants dès 6 mois) atteintes de maladies chroniques : diabète de type 1 et diabète de type 2, asthme, BPCO, insuffisance cardiaque ...
- Les femmes enceintes ;
- Les personnes souffrant d'obésité sévère (IMC \geq 40) ;
- Les personnes séjournant dans un EHPAD, un établissement de soins de suite ainsi que dans un établissement médico-social d'hébergement quel que soit leur âge ;

Pour protéger les plus fragiles, la vaccination est aussi recommandée pour certains publics :

- L'entourage des nourrissons de moins de 6 mois et des personnes immunodéprimées ;
- Les professionnels de santé et professionnels en contact régulier et prolongé avec des personnes à risque de grippe sévère ;
- Les aides à domicile de particuliers vulnérables ;
- Les professionnels exposés aux virus influenza porcins et aviaires.

Peut-on être vacciné le même jour contre la grippe et contre la Covid-19 ?

Il est possible de recevoir le même jour les vaccins contre la Covid-19 et contre la grippe saisonnière sur deux zones d'injection différentes (les deux bras, par exemple).

La vaccination est-elle payante ?

- **Pour la grippe :**
Pour toutes les personnes à risque (voir liste ci-dessus), le vaccin antigrippal et l'injection sont pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie. Une invitation et un bon de prise en charge de votre caisse d'assurance maladie doivent vous être adressés par courrier entre septembre et octobre 2025 pour vous procurer le vaccin gratuitement en pharmacie sur présentation de votre bon et de votre carte Vitale. Si vous n'avez pas reçu votre bon de vaccination et que vous êtes éligible à la vaccination, votre

médecin, votre pharmacien, votre infirmier ou votre sage-femme peuvent vous l'éditer.

- **Pour la Covid-19 :**

La vaccination contre la Covid-19 quant-à-elle est prise en charge à 100 % pour tous. Il est particulièrement important de se faire vacciner contre la Covid-19, dans un contexte de recrudescence de la maladie. Veillez à bien respecter un délai d'au moins 6 mois depuis la dernière vaccination anti-Covid. Si vous présentez déjà de la fièvre au moment de la vaccination, reportez votre rendez-vous. En cas de doute, demandez conseils à votre médecin.

Qui peut vacciner contre la grippe ?

- Les médecins et les sages-femmes peuvent prescrire et administrer le vaccin à toutes les personnes éligibles.
- Les pharmaciens d'officine et les infirmiers, peuvent prescrire et administrer le vaccin à toutes personnes de 11 ans et plus, ciblées ou non ciblées par les recommandations.

Les gestes barrières restent essentiels

Respecter les gestes barrières permet de vous protéger vous et vos proches, plus efficacement contre les virus de la grippe et de la Covid-19 :

- Se laver régulièrement les mains (au savon pendant 30 secondes, ou avec une solution hydroalcoolique). Si vous utilisez un lecteur de glycémie capillaire, préférez toujours le lavage à l'eau et au savon, car le gel peut fausser les résultats.
- Limitez les contacts rapprochés (mains serrées, embrassades) ;
- Aérer régulièrement les pièces de vie pour limiter la concentration des virus dans l'air ;
- Porter un masque en cas de symptômes ou de forte circulation virale ;
- Se moucher, tousser et éternuer dans un mouchoir à usage unique, et le jeter aussitôt. Sinon, tousser et éternuez dans votre coude.

Pour toutes questions concernant les vaccinations recommandées et faire le point sur votre situation, demandez conseil à votre médecin traitant ou votre diabétologue.

La Fédération revient prochainement avec des contenus inédits dédiés à la vaccination. Restez connectés !

Sources :

1. Assurance maladie. Vaccination contre la grippe en pratique, 2025.
2. Direction Générale de la Santé. Campagne de vaccination contre Covid-19 à l'automne 2025. DGS-Urgent n°2025_24.

Crédit photo : ©Allistair/peopleimages